

Séance du 11 juillet 2024

Délibération n° 4

NOMBRE DE MEMBRES		
En Exercice	Présents	Votants
19	11	18

Date de la convocation : 05 juillet 2024	L'an deux mille vingt quatre, et le onze juillet, à vingt heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Madame Fanny SABATIER
---	--

Présents : Tous les membres en exercice sauf Mme Roselyne BONHOMME ayant donné procuration à M. Eric CEYTE, Mme Josette FAURE ayant donné procuration à M. Jean-Bernard CIVET, M. Roland GERENTON ayant donné procuration à Mme. Améline PICHON, Mme Marie-Hélène JULIEN ayant donné procuration à Jean-Louis GONNARD, M. Denis MARTEL ayant donné procuration à M. Georges BARRIER, Mme Sandra ROUVIER ayant donné procuration à M. François VEROTS et Mme Louise VALOUR ayant donné procuration à Mme Fanny SABATIER.
Absent : Serge GIDON
Mme Améline PICHON est nommée secrétaire de séance.

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR L'ANNÉE 2024

Considérant l'avis de la Commission municipale « Culture/Animations/Sports » du mardi 02 juillet 2024 ;

Le conseil municipal est invité à se prononcer sur l'attribution des demandes de subventions émanant de certaines associations.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'attribuer les subventions suivantes :

- **Badminton Club Emblavez** : 100€ (unanimité)
- **Groupement Emblavez Jeunes** : 2000€ (voix pour : 17 – abstention : 1)
- **Alta Vila** : 350€ (unanimité)
- **Médiathèque** : 6000€ (unanimité)
- **Rêve de Foin** : 2700€ (unanimité)

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.
Les signatures sont au registre.
Pour copie conforme,

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le
.....
du

Fanny SABATIER
Maire

